

Infoméd consacré aux thèmes de la psychiatrie et de la réintégration



Les maladies psychiques sont invisibles – «il ne veut pas ou il ne peut pas?» – et en butte

aux préjugés: les employeurs sont toujours réticents lorsqu'il s'agit d'embaucher quelqu'un ayant eu des problèmes d'ordre psychique à son travail. En conséquence, la réintégration dans le processus de travail de personnes atteintes de maladies psychiques ne peut réussir que si les médecins, les *case managers* des assurances et les employeurs travaillent en étroite collaboration.

Tel est l'un des thèmes abordés dans la dernière édition d'Infoméd consacré aux thèmes de la psychiatrie et de la réintégration.

Version intégrale

2015, cahier 1: Psychiatrie et de la réintégration (<1Mo)

Thèmes

Psychiatric disorders and Disability Income Cover: (im)possible? (<1Mo)

Die erfolgreiche Wiedereingliederung von Personen mit psychischen Störungen aus psychiatrischer, rehabilitativer und praktischer Sicht (1.6 Mo)

Unterstützung von Menschen mit psychischer Erkrankung: ein Einblick in den Arbeitsalltag eines Case Managers (1.6 Mo)

Fakten statt Mythen zur ADHS (1.5 Mo)

Risikoabschätzung der ADHS für die private Lebens- und Invaliditätsversicherung (1.5 Mo)

Zusammenarbeit zwischen Fachärzten für Psychiatrie und Psychotherapie und Case Managern der Privatversicherer (1.5 Mo)

Coopération entre médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie et case managers des assureurs privés (1.5 Mo)

Collaborazione tra medici specialisti in psichiatria e psicoterapia e case manager degli assicuratori privati (1.5 Mo)

Die heilende Kraft des Wochenendes oder der Montagseffekt (1.5 Mo)

Week-end propice à la guérison ou «effet du lundi» (1.5 Mo)

Dernière modification le 29. juin 2015